

Conditions générales

L'adhésion au Club de dégustation de la Confrérie de Saint-Péray est un engagement annuel.

Cette adhésion sur la saison 2018 / 2019 comporte un programme de 7 séances.

Elle implique votre participation aux 7 séances, garante d'une excellente ambiance et propice à la bonne cohésion du groupe de dégustateurs.

Le calendrier des séances est établi sur la saison 2018/2019 par un programme détaillé et disponible.

Notre sommelier conseil *Guy PERRIOLAT* anime le club pour la saison en mettant à votre service ses compétences professionnelles, sa jovialité et son bonheur de vous faire partager un moment de convivialité.

TARIF :

Séance de 2 heures (minimum) 29€ par personne
Votre adhésion sera définitive une fois les votre inscription et votre règlement à l'ordre de la Confrérie du Saint-Péray enregistrés (soit 203.00€ annuel).

LIEU :

Caveau à l'Espace :
« LE CEP du Prieuré » (derrière la mairie)
Place Louis Alexandre Faure
07130 Saint-Péray

CONTACT :

Guy PERRIOLAT au 06 62 49 53 97

Jour de la séquence	Horaire	Thèmes abordés
Jeudi 11 Octobre 2018	19h30	VISUEL
Jeudi 08 Novembre 2018	19h30	OLFACTIF
Jeudi 13 Décembre 2018	19h30	GUSTATIF
Jeudi 24 Janvier 2019	19h30	RECAPITULATIF
Jeudi 14 Mars 2019	19h30	LES ACCORDS METS ET VINS
Jeudi 11 Avril 2019	19h30	SPECIALE SAINT-PÉRAY
Jeudi 23 Mai 2019	19h30	?? SURPRISE ??

Chaque séance sera accompagnée d'une dégustation de plusieurs vins avec quelques bouchées gourmandes basées sur l'harmonie des accords mets et vins.

